

établi des écoles *confessionnelles*.⁽¹⁾ La loi de Boucherville, plus logique, réorganisa le Conseil de l'Instruction publique sur des bases confessionnelles. Elle partage le Conseil en deux comités, l'un pour les catholiques, l'autre pour les protestants: c'est l'organisation actuelle.

En remplaçant le ministre de l'Instruction publique par un *surintendant* nommé pratiquement à vie, M. de Boucherville voulut éloigner des choses scolaires la mesquine politique de parti.

La loi de Boucherville, très sagement rédigée, fut le complément nécessaire et, nous le répétons, logique, de la loi de 1846.

Les journaux ont fait l'éloge de feu M. de Boucherville comme homme d'État et comme chrétien. Il n'y a rien d'exagéré dans ces éloges: ils sont bien mérités. Catholique convaincu, M. de Boucherville fut conséquent avec lui-même: il pratiqua entièrement sa foi, avec piété et simplicité, mais sans respect humain.

Sa vie entière, il donna le bon exemple: jamais il ne transigea avec les principes catholiques; il fut tout à la fois ferme et modéré: gentilhomme de vieille souche, son urbanité, sa politesse, sa conversation toujours instructive et intéressante, charmaient ceux qui avaient l'avantage de le connaître intimement.

M. de Boucherville fut un lecteur assidu de notre revue dont il appréciait les modestes efforts. Souvent il nous encouragea par de bonnes et réconfortantes paroles. La cause de l'Instruction publique lui était chère, et tout ce qui pouvait contribuer à la favoriser conformément aux traditions catholiques et canadiennes l'intéressait au plus haut point.

La mémoire de M. de Boucherville vivra longtemps et sa noble figure méritera d'être placée au premier plan dans l'histoire de l'enseignement de la province de Québec.

C.-J. MAGNAN

M. ERNEST GAGNON

Un autre Canadien français éminent, M. Ernest Gagnon, musicien et littérateur de renom, vient de mourir à Québec, à son hospitalière résidence, N° 164 Grande-Allée, à l'âge de 80 ans et 10 mois. M. Gagnon honora notre revue de sa collaboration jusqu'à il y a trois ans, alors que la maladie l'obligea à un repos complet.

(1) C'est le 16 décembre 1859 que fut créé le premier Conseil de l'Instruction publique. Jusqu'en 1875, le Conseil élisait son président. Voici la liste des présidents du Conseil de 1859 à 1875:

Sir Etienne Taché, MM. C.-S. Cherrier, Jacques Crémasie et Cyrille Delagrave.
Depuis 1875, le surintendant est *ex-officio* président du Conseil.